



CONFERENCE OF INGOs  
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU  
CONSEIL DE L'EUROPE

## COMMISSION PERMANENTE

CONF/SC(2014)SYN5

Strasbourg, le 23 septembre 2014

### RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE

#### PROJET DE CARNET DE BORD DE LA REUNION DU 25 JUIN 2014

1. Ouverture de la réunion par Jean-Marie Heydt, Président de la Conférence des OING
2. L'ordre du jour [[CONF/SC\(2014\)OJ5](#)] a été adopté
3. Anna Rurka est nommée rapporteur de la réunion
4. Préparation de la réunion de la Conférence :
  - Compte-tenu du fait que l'Assemblée générale d'OING-service a été reportée, la réunion de la Conférence des OING se poursuivra jusqu'au 13h. Cela permettra de prolonger le débat sur la Contribution de la Conférence des OING à la création d'un environnement favorable pour les ONG dans les pays d'Europe centrale et orientale et de donner la parole à Rémi Berthier au nom du Comité de vérification et des litiges pour expliquer les raisons de l'annulation de la candidature de Liviu Romel Oltenau.
  - textes à adopter
    - 1 et 2. Recommandation sur « la violence fondée sur le genre comme arme politique » et Recommandation relative à « la lutte contre l'antisémitisme en Europe » toutes les deux adoptées pendant la réunion de la Commission des droits de l'homme
    - 3. Recommandation sur « la protection des défenseurs des droits de l'Homme en Europe ». Cette recommandation n'a pas été discutée lors de la réunion de la Commission des droits de l'homme. Le texte n'apporte pas de nouvelles informations à part le fait qu'il se réfère aux nouveaux événements qui ont eu lieu au Belarus qui nécessitent une réaction rapide de la part de la Conférence.

La Commission permanente rappelle la procédure qui est que chaque texte à adopter doit être discuté et adopté par la Commission de référence au préalable.

Cyril Ritchie, Président du Conseil d'experts sur le droit en matière d'ONG informe que lors de son intervention devant la Conférence, il soulignera que la Conférence se réjouit de la libération d'Aliaksandr Bialiatski mais que pour autant la situation des défenseurs des droits de l'homme ne s'est pas améliorée.

**Décision:** La Commission droits de l'homme se penchera sur la question en janvier. Le texte n'est pas prêt pour une recommandation, mais certains éléments en seront repris par le président du Conseil d'experts.

- prise de position relative au Climat et les droits de l'Homme adoptée à la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux. L'intention de la présidente de la Commission est de projeter une dizaine des diapositives à la réunion de la Conférence afin de présenter le document. Compte tenu du peu de temps restant avant la réunion, le secrétariat propose de distribuer des copies du document.

La Conférence des OING n'adoptant que les résolutions et les recommandations, il est proposé de demander à la plénière un soutien à ce texte.

## 5. Questions diverses

Les membres sortants de la Commission permanente sont remerciés pour le travail mené en commun.